**Motion concernant la validation des compétences de fin de cycle 4**

Les représentants des enseignants et de la vie scolaire du collège Françoise Dolto de Villepinte tiennent à faire connaître leur totale opposition aux consignes qui ont été données à de nombreux chefs d’établissement de l’académie de Créteil concernant la validation des compétences des élèves de 3e qui remplace le contrôle continu de l’examen du brevet des collèges.

De nombreux témoignages qui émanent de divers établissements montrent que les compétences des élèves de ces établissements ont été « harmonisées » de telle façon qu’un grand nombre d’élèves obtient un lot de 320 points avant les épreuves écrites, sans tenir compte de leurs compétences réelles. Sachant qu’un élève a besoin de 350 points pour obtenir son brevet, cette manipulation de la validation des compétences produirait, de fait, un taux de réussite très élevé dans ces établissements. Les résultats et mentions obtenus à l’examen du brevet seraient donc en grande partie faussés par cette manœuvre.

Cette manipulation a divers effets pervers. Le premier est de cacher le niveau réel des élèves de 3e qui est souvent loin d’être suffisant pour obtenir le brevet. Le second revient à affaiblir encore la crédibilité du discours des professeurs qui passent leur année à inciter les élèves à travailler dans la perspective de l’examen final. Le dernier concerne l’orientation des élèves qui est aussi faussée puisque le logiciel d’affectation post-3e tient compte de ces compétences dans le classement des vœux d’orientation.

Nous souhaitons donc faire savoir notre rejet de ce genre de pratiques menées en secret et irrespectueuses du travail des communautés éducatives des établissements concernés. L’envoi d’une consigne rectificative aux chefs d’établissement, dans les meilleurs délais, serait plus que bienvenu.

Les représentants des enseignants et de la vie scolaire du collège Dolto de Villepinte.